Communiqué de presse

Jeudi
12 juin
2025

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ INTERCOMMUNAL (RLPi)

ENQUÊTE PUBLIQUE DU 13 JUIN AU 15 JUILLET 2025

La Communauté urbaine Caen la mer, a souhaité débuter l'élaboration d'un Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) en cohérence avec son développement urbanistique, commercial et démographique. Une enquête publique est prévue du 13 juin au 15 juillet 2025 pour recueillir les avis des habitants.

Ce document règlementaire doit permettre de mettre en œuvre une **nouvelle politique environnementale**, soucieuse d'une gestion plus raisonnée et cohérente en matière de publicité extérieure et de lutter ainsi contre la « pollution visuelle » engendrée par la publicité extérieure à l'échelle des 48 communes du territoire de Caen la mer. Il permettra de préciser et de compléter la réglementation nationale en s'adaptant aux spécificités du territoire.

CONSULTER LE DOSSIER D'ENQUÊTE

Le dossier d'enquête publique du RLPi de Caen la mer sera consultable en version papier à l'accueil de l'Hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer, ainsi qu'en mairie de Ifs, Ouistreham et Rots aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessous.

Hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks - 14000 CAEN :

- Du lundi au jeudi : 8h30 - 17h30
- Vendredi : 8h30 - 16h30
- Samedi : Fermée

Hôtel de ville d'Ifs, Esplanade François Mitterrand - 14123 IFS :

- Lundi : 8h45- 12h15 / 13h30 - 17h30
- Mardi : 8h45 - 12h15
- Mercredi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h30
- Jeudi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 17h30
- Vendredi : 8h45 - 12h15 / 13h30 - 16h30
- Samedi : 8h45 - 12h (uniquement les samedis 14 et 28 juin)

Mairie de Ouistreham, Place Albert Lemarignier - 14150 OUISTREHAM :

- Lundi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Mardi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Mercredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Jeudi : 13h30 – 17h30
- Vendredi : 8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h30
- Samedi : Fermée

CONTACT PRESSE : Daniela TERZI · 07 84 51 03 97· d.terzi@caenlamer.fr · **caenlamer.fr**

Caenlamer
NORMANDIE
COMMUNAUTÉ URBAINE

Mairie de Rots, Esplanade de la mairie - 14980 ROTS :

- Lundi : Fermée
- Mardi : 16h00 - 18h00
- Mercredi : 10h30 - 12h30
- Jeudi : 16h00 - 18h00
- Vendredi : 16h00- 18h00
- Samedi : 10h30 - 12h00

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le dossier d'enquête sera également consultable en ligne : https://www.registre-dematerialise.fr/6265

Avant l'ouverture de l'enquête publique ou durant celle-ci, toute personne peut, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête publique auprès de Monsieur le président de la Communauté urbaine Caen la mer à l'adresse suivante : Hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer, 16 rue Rosa Parks - 14000 Caen.

PARTICIPER À L'ENQUÊTE PUBLIQUE

Vous pouvez participer à l'enquête via différentes modalités : les registres papier, le registre dématérialisé, par courrier, par courriel ou encore en assistant aux permanences du commissaire-enquêteur.

1. Des **registres papiers** d'enquête publique sont disponibles à l'accueil de l'Hôtel de la Communauté urbaine Caen la mer, ainsi qu'en mairie de Ifs, Ouistreham et Rots aux jours et heures d'ouverture au public mentionnés ci-dessus.

2. Si vous souhaitez écrire par **courrier**, il faudra vous adresser à :
   Monsieur le commissaire enquêteur au siège de l'enquête publique à :
   Hôtel de la Communauté urbaine
   16 rue Rosa Parks
   14 00 Caen

3. Par **voie dématérialisée** : sur le registre dématérialisé sécurisé accessible en continu pendant la durée de l'enquête publique à l'adresse suivante : https://www.registre-dematerialise.fr/6265

4. Par **courrier électronique** à l'adresse suivante : enquete-publique-6265@registre-dematerialise.fr

5. Permanences du **commissaire-enquêteur :**
   - Le vendredi 13 juin 2025 de 10h00 à 13h00 - Siège de la Communauté urbaine, 16 rue Rosa Parks - 14000 CAEN.
   - Le jeudi 19 juin 2025 de 15h00 à 18h00 - Mairie de Rots, Esplanade de la mairie - 14980 ROTS.
   - Le mardi 24 juin 2025 de 09h00 à 12h00 - Mairie de Ouistreham, Place Albert Lemarignier - 14150 OUISTREHAM.

- Le mercredi 2 juillet 2025 de 09h00 à 12h00 - Hôtel de Ville d'Ifs, Esplanade François Mitterrand - 14123 IFS.
- Le mardi 15 juillet 2025 de 13h00 à 16h00 - Siège de la Communauté urbaine, 16 rue Rosa Parks - 14000 CAEN.

À L'ISSUE DE L'ENQUETE PUBLIQUE

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera mise à disposition du public pendant un an à l'Hôtel de la Communauté urbaine, 16 rue Rosa Parks à Caen ainsi qu'en Préfecture et dans chaque commune de la Communauté urbaine.

Le rapport et les conclusions seront en outre publiés sur le site internet de la Communauté urbaine de Caen la mer (https://caenlamer.fr/reglement-local-publicite-intercommunal) pour y être tenus à disposition du public durant un an.

A l'issue de l'enquête publique, le projet d'élaboration du RLPi, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur - sous réserve que l'économie générale du RLPi ne soit pas remise en cause – sera approuvé par le Conseil Communautaire à la majorité des suffrages exprimés.

Le RLPi, une fois approuvé, sera annexé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté urbaine Caen la mer, conformément à l'article L. 581-14-1 alinéa 5 du Code de l'Environnement.